

Convocation à l'assemblée générale annuelle

de votre Caisse Desjardins du Littoral gaspésien

18 avril 2024, 18h30



Pour participer à votre assemblée générale annuelle, vous pouvez :

vous rendre au 210 rue du Carrefour à Grande-Rivière (Complexe sportif Desjardins) ¹

ou

assister virtuellement à l'adresse suivante : www.desjardins.com/caisselittoralgaspésien

L'assemblée générale annuelle se tiendra en **mode hybride**, c'est-à-dire que les membres pourront y participer en présentiel ou de manière virtuelle pour **voter séance tenante** sur certains sujets alors que tous les membres seront appelés à voter sur d'autres sujets lors d'une **période de votation en différé** qui aura lieu au cours des quatre (4) jours suivant la diffusion de l'assemblée.

En tant que membre, vous pourrez pendant l'assemblée :

- prendre connaissance du rapport annuel pour l'année financière terminée au 31 décembre 2023
- poser vos questions au conseil d'administration et traiter de tout autre sujet inscrit à l'ordre du jour
- prendre connaissance de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristoumes)



Dans les 4 jours qui suivront la diffusion de l'assemblée, vous pourrez :

- décider de la répartition des excédents annuels (ristoumes)



Élection par acclamation au conseil d'administration

4 postes sont à pourvoir au conseil d'administration de la Caisse, soit :

- 1 poste pour le groupe B
- 1 poste pour le groupe D
- 2 postes pour le groupe universel

Veuillez noter que la période de mise en candidature s'est terminée le lundi 5 février 2024 à 23h59.

Personnes candidates à un poste au conseil d'administration

Groupe B élu par acclamation	Groupe D	Groupe universel élus par acclamation
CYR-LELIEVRE, Marc-Antoine	Aucune candidature	BERTHELOT, Joel
		MOREAU, Caroline

Pour en savoir plus sur les personnes candidates, vous pouvez consulter le document de présentation sur le site internet suivant: www.desjardins.com/caisselittoralgaspésien ou sur demande auprès de la Caisse.

En vue de faciliter votre participation à ce rendez-vous annuel, nous avons déposé sur le site internet de la Caisse, dans la section « assemblée générale et résultats financiers », un aide-mémoire sur les règles de procédure applicables lors de l'assemblée, le projet de procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2023 ainsi que le rapport annuel 2023.

Tous les membres de la Caisse sont convoqués à cette assemblée.

Signé le 21 février 2024

M. Robert Nicolas, président